

**MINISTRE DE LA SANTE**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION GENERALE DE  
LA PROTECTION SANITAIRE**

-----  
**DIRECTION DE LA LUTTE  
CONTRE LA MALADIE**



**BURKINA FASO**  
**Unité – Progrès – Justice**

## **Maladie à Virus Ebola (MVE)**

### **Guide du Communicateur**

#### **1. La Maladie à Virus Ebola (MVE)**

- Est une maladie causée par le virus Ebola.
- Elle se transmet par contact direct ou indirect avec un sujet infecté.
- Elle se manifeste, 2 à 21 jours après la contamination
- Elle provoque la mort chez 50% à 90% des malades présentant des manifestations cliniques.
- Il n'existe pas actuellement de traitement efficace ni de vaccin.
- Le réservoir naturel semble se trouver dans les forêts et savanes de l'Afrique centrale et occidentale.

#### **2. Signes**

- forte fièvre,
- maux de tête (céphalées),
- fatigue intense,
- douleurs musculaires ou articulaires
- maux de gorge,
- nausées et vomissements,
- diarrhées,
- éruptions cutanées,
- hémorragies internes et externes : saignement des gencives et du nez, rougeur des yeux, vomissement de sang, selles sanglantes, taches rouges sur le corps,
- insuffisance rénale et hépatique.

#### **3. Transmission**

- Par contact direct avec les sécrétions ou les liquides biologiques contaminés comme le sang, les urines, les selles, les vomissements, la salive, le sperme, la sueur, les sécrétions vaginales des sujets infectés.
- Par le linge ou la literie sale d'un patient.

- Lors des rituels funéraires, au cours desquels les parents, voisins, amis et connaissances se saluent avec les mains, sont en contact direct avec le cadavre notamment lors de la toilette, le transport, l'enterrement.
- La manipulation, consommation d'animaux porteurs du virus, vivants ou morts : chauves-souris, rongeurs (souris, rats/agouti...), les primates (singes, chimpanzés, gorilles) et antilopes des bois.
- Le non-respect des précautions anti-infectieuses nécessaires, des consignes et techniques de soins et d'isolement.

#### 4. Messages

- Hygiène
  - Laver régulièrement les mains avec le savon et de l'eau surtout avant de manger, de faire la cuisine et après les toilettes
  - Consommer de l'eau bouillie ou traitée à l'eau de javel, chlore
  - Utiliser des latrines propres et désinfecter-les régulièrement
  - Évacuer/incinérer les ordures ménagères et immondices
  - Éviter et réduire la participation aux rassemblements publics, telles que les manifestations, ...
- Contacts interhumains
  - Éviter tout contact avec le malade et le corps d'un décédé d'Ébola
  - Éviter tout contact avec les animaux trouvés morts en brousse et priver ou à défaut limiter leur consommation pour le moment.
  - Éviter tout contact sans protection avec le sang, les urines, les selles, les vomissures, la salive, le sperme, la sueur, les organes, liquides biologiques, le linge ou de la literie sale des sujets infectés.
- Lors des funérailles:
  - Ne laver pas, n'habiller pas, ne maquiller pas, ne tailler pas les ongles, ne couper pas les cheveux, ne toucher pas, ne caresser pas, n'embrasser pas le corps d'un défunt mort d'Ébola ou suspect.
  - N'exposer pas les cadavres.
  - Ne pas rester autour de la dépouille.
  - Ne pas se pencher sur le cercueil d'une personne décédée d'Ébola ou suspecte.
  - Ne pas manipuler et ne pas garder les objets usuels non désinfectés du défunt.
  - Désinfecter le linge et la literie des malades avant de les manipuler.
  - Ne pas laver les mains dans une bassine d'eau commune, avant, après les repas ou après enterrement
  - Ne pas garder les corps, les faire enterrer immédiatement par les agents de santé ou de la Croix-Rouge.

- Aux agents de santé
  - Isoler les malades dans un lieu d'isolement.
  - Appliquer strictement les techniques de soins en isolement (port de matériels de protection et désinfection de l'équipement).
  - Identifier et placer toute personne ayant eu des contacts physiques étroits avec des malades sous surveillance, c'est-à-dire : prise de la température deux fois par jour et hospitalisation immédiate en isolement total en cas d'apparition de fièvre.
  - Placer sous surveillance médicale étroite le personnel hospitalier ayant été en contact étroit avec des patients ou du matériel contaminé sans avoir appliqué les techniques de soin en isolement.

- Aux compagnons, familles du malade et à la communauté

**- Faisons ensemble la mobilisation communautaire**

- Accepter et mettre en pratique les mesures de lutte contre l'épidémie de Maladie à virus Ebola.
- Nous mobiliser et nous approprier la lutte contre la Fièvre Ébola.
- Diffuser et échanger les informations sur la prévention.
- Mobiliser les ressources locales pour soutenir les interventions de lutte et les intervenants sur terrain.
- Renforcer la surveillance à base communautaire en collaboration avec les professionnels de santé et les volontaires de la Croix Rouge.
- Identifier et signaler promptement tout cas suspect, rumeur, malade et contact auprès des services de santé le plus proche.
- Accepter de limiter momentanément les activités de chasse;
- Accueillir et accepter tous ceux qui sont sur le terrain pour nous assister ;
- Ne pas se fier aux croyances néfastes, rumeurs, mais suivre les instructions et conseils des agents de santé, des volontaires de la Croix-Rouge et des communicateurs et autres mobilisateurs autorisés.

**- Apportons notre appui aux malades et leurs familles**

- Offrir une alimentation adéquate aux malades.
- Apporter un soutien matériel, moral et psychologique aux familles éprouvées.
- Éviter l'exclusion, le rejet, la stigmatisation des membres non malades des familles éprouvées qui sont sous surveillance.
- Avoir une meilleure compréhension de la maladie, favoriser la réintégration des membres des familles où il y avait des malades.